



Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Assemblée générale du 26 janvier 2019

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2018

Douze ans ! Le 13 janvier dernier, douze années s'étaient écoulées depuis la création de notre association. Aujourd'hui, pour notre treizième assemblée générale, je vais donc vous présenter le rapport moral de l'année 2018 au cours de laquelle nous avons œuvré pour poursuivre nos objectifs : Préserver la qualité de la langue française, la faire aimer et la faire rayonner. Je vous invite donc à prendre connaissance du bilan de nos actions conduites en 2018 en faveur de notre belle langue française.



Concernant le nombre d'adhérents :

Au 31 décembre 2017, le nombre d'adhésions de notre délégation était de 59 dont 11 couples, ce qui donnait 70 adhérents, dont 69 domiciliés dans le Cher et une adhérente dans le Loiret.

En 2018, nous déplorons trois décès, Madame Martine FUSIER de Mareuil-sur-Arnon, Monsieur le docteur Daniel MERGIER d'Henrichemont et Monsieur Alain VANDERMEEREN de Neuvy-deux-Clochers. Je demande donc à ceux qui le peuvent de bien vouloir se lever pour observer une minute de silence en leur mémoire. Compte tenu de quelques départs mais aussi de nouveaux venus, le nombre d'adhésions de notre délégation au 31 décembre 2018 était de 63 dont 10 couples, ce qui donnait 73 adhérents dont 71 domiciliés dans le Cher, une adhérente dans le Loiret et un adhérent dans l'Indre. (1 association, 32 hommes et 40 femmes).

Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- En janvier, Madame Danièle SENNEDOT de BOURGES ;
- En février, Madame Anne-Marie BOIN de Menetou-Salon ;
- En mars, Madame et Monsieur LANGLOIS, Sylvie et Claude, de Saint-Doulchard ;
- En Juin, Madame Bérangère BRECQUEVILLE de Bourges ;
et, Madame Jocelyne BRECQUEVILLE de Bourges ;
- Et en novembre, Monsieur Didier HARLÉ de Châteauroux qui revient à notre délégation après des séjours en Touraine et en Pays de Savoie.

Bienvenue à nos nouveaux adhérents.

Concernant l'administration :

En 2018, il a été tenu une assemblée générale ordinaire et quatre conseils d'administration, soit trois de plus que l'obligation statutaire.

Concernant les actions conduites :

Quatorze actions avaient été envisagées lors de l'assemblée générale du 27 janvier 2018.

1^{ère} action : Organiser un concours de français dans les classes de 4^e des collèges :

Cette action est conduite par un groupe de onze membres, à savoir Françoise NORMAND, Josette ZEVACOFROMAGEOT, Gérard FOULEDEAU, Jean-Charles GARNON, Norbert GROS, Philippe LEBLOND, Raoul REICHENBACH, Dominique et Jean-Pierre ROUARD, Monique et Alain ROBLET. Il convient de signaler l'appui logistique d'Odette GORDET, Jean-Camille MARY, Georges MOUCHTOURIS et Jean-Pierre PINEAU lors de la remise des récompenses

Concours 2017/2018 : Fin 2017, cinq collèges du Cher avaient inscrit 14 classes représentant un total de 285 élèves pour participer en janvier 2018 au « Plumier d'or », concours qui se déroule au plan international. Il s'agissait des établissements Antoine-Meillet à Chateameillant, Le Colombier à Dun-sur-Auron, Louis-Armand à Saint-Doulchard, Roger-Martin-du-Gard à Sancergues et Francine-Leca à Sancerre. À souligner, le brillant résultat de Justine HERNANDEZ et Elisa POUBEAU respectivement élèves des collèges Louis-

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Armand de Saint-Doulchard et Francine-Leca de Sancerre classées 23^e ex æquo sur plus de 18 000 participants, ainsi que les quatre élèves ayant reçu un diplôme de félicitations ou d'encouragements.

En mars, au cours de la Semaine de la langue française et de la francophonie, les 43 élèves du Cher ayant composé les meilleures copies du « Plumier d'or » ont participé au « Plumier d'argent » qu'organise notre délégation. En récompense de leurs résultats, nous avons remis des livres - dont notre ouvrage « En français correct » - à chacun de ces élèves, grâce aux subventions obtenues de la Ville de Bourges (200 €) et du Conseil départemental (600 €). La remise des récompenses a eu lieu le 16 mai 2018, dans la salle du duc Jean du Conseil départemental du Cher à Bourges. Un rafraîchissement a été offert à tous les présents, élèves, parents, enseignants, qui sont repartis enchantés.

Concours 2018/2019 : Fin 2018, cinq collèges ont inscrit 13 classes totalisant 310 élèves qui participeront en janvier au « Plumier d'or ». Il s'agit des établissements Alex Kahn à Châteaumeillant/Le Châtelet, Le Colombier à Dun-sur-Auron, Louis-Armand à Saint-Doulchard, Roger Martin du Gard à Sancergues et Francine Leca à Sancerre.

Notre « Plumier d'argent » aura lieu le 20 mars 2019 au cours de la « Semaine de la langue française et de la francophonie », prévue du 16 au 24 mars. Cette année encore, cette épreuve départementale sera récompensée par notre délégation, grâce aux subventions obtenues du Conseil départemental (600 €) et de la Ville de Bourges (250 €), éventuellement abondées de dons offerts par des mécènes. La remise des prix interviendra au cours des mois de mai ou juin 2019, dans un lieu et suivant des modalités qui seront définis ultérieurement.

2^e action : Poursuivre la vente de notre livre « En français correct » :

Depuis fin 2013, nos chroniques sont regroupées dans notre livre « En français correct ». Cet ouvrage a connu du succès : en 2018, 113 ouvrages ont été écoulés (69 vendus et 44 offerts : 43 aux élèves ayant participé au Plumier d'argent et un au collège de Saint-Doulchard qui s'est inscrit pour la première fois). Au 31 décembre 2018, nous comptons 923 ouvrages écoulés et il en restait 87 sur les 1010 imprimés au total. Nous pourrions donc continuer à offrir un exemplaire aux élèves qui participeront au concours du Plumier d'argent 2019 (39 élèves hors ex æquo) et une nouvelle impression de 100 exemplaires vient d'être proposée au conseil d'administration.

3^e action : Proposer une chronique aux médias radiophoniques locaux :

Nos chroniques sont toujours diffusées sous l'appellation « Mot à mot » sur les ondes de RCF Nièvre et à nouveau sur celles de RCF en Berry depuis le début du mois de septembre 2018. De même, Radio-Morvan, Radio-Résonance et Radio-Avallonnais continuent de les diffuser sur leurs ondes sous l'appellation « En français correct ». Toutes ces chroniques sont celles de notre livre après une légère adaptation pour l'expression orale.

4^e action : Organiser une animation culturelle pour les festivités du 14 juillet à Menetou-Salon :

Comme les années précédentes, grâce à une subvention de 50 € accordée par la municipalité de Menetou-Salon, un jeu intitulé « Testez votre français » a été proposé sous forme d'un questionnaire à choix multiples, comportant différents niveaux de difficulté. Cette année, l'épreuve a été proposée aux visiteurs par Patrick BRETON, Danielle DESBARRES, Annie GODRIE et Alain ROBLET. En deux heures et demie, 61 personnes ont participé. Deux lauréats, un junior rhodanien et une adulte monestrosalonnaise, ont été récompensés par la municipalité de Menetou-Salon.

5^e action : Organiser une animation culturelle au profit du Téléthon le 1er décembre à Mareuil-sur-Arnon :

En liaison avec le comité du Téléthon de Mareuil-sur-Arnon, Jacques FUSIER et Jean-Pierre PINEAU ont préparé la manifestation. Didier HARLÉ et Claude LANGLOIS ont également apporté leur participation. Une dictée comportant quelques jeux de mots et quelques pièges a été proposée aux dix-neuf personnes présentes au local associatif. Grâce aux inscriptions, aux pénalités appliquées mais aussi et surtout à la générosité des participants, la somme de 96 euros a été collectée puis remise au comité du Téléthon de Mareuil-sur-Arnon.

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

6^e action : Conduire une communication avec les médias :

Plusieurs journalistes du Berry Républicain ont été rencontrés : Gérard FOULEDEAU et Alain ROBLET ont été reçus par Monsieur Benoît MORIN, le 15 mars, à la veille de la Semaine de la langue française et de la francophonie. Puis une jeune journaliste stagiaire du même journal a rendu compte de la remise des récompenses aux élèves ayant participé au Plumier d'argent, intervenue le 16 mai. Enfin, le 14 novembre, Monsieur François LESBRE, journaliste, m'a accordé une entrevue pour le lancement de la troisième édition de notre concours de français « Les Nouvelles de DLF 18^e », donnant lieu à la publication de quatre communiqués dans le Berry Républicain. De plus, Madame Françoise THOMAS, correspondante du même quotidien a rendu compte régulièrement de nos activités locales.

7^e action : Organiser un pique-nique en juin :

Une fois encore, le soleil était au rendez-vous pour notre pique-nique annuel. C'était le dimanche 2 septembre au bord de l'étang communal du Petit Bois à Henrichemont. Au cours de l'après-midi, Alain ROBLET a fait le point sur l'avancement de nos actions et Philippe LEBLOND a proposé quelques animations portant sur la langue française.

8^e action : Reconduire le concours « Les Nouvelles de DLF 18^e » :

En 2018, Norbert GROS a rejoint le groupe organisateur composé de Françoise NORMAND, Josette ZEVACO-FROMAGEOT et Alain ROBLET sous le pilotage de Philippe LEBLOND. Trois jeunes, Quentin VACHER classé 1^{er}, Zoé PELOU classée 2^e et Mamady KOUROUMA classé 3^e ont été les lauréats de l'édition 2017 du concours de nouvelles. Ils ont été récompensés le vendredi 23 mars 2018 à 15h00, salle Jacques Prévert à la médiathèque de Bourges. Ils ont reçu leurs prix des mains de Monsieur Olivier COTTET, directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale, en compagnie de Madame Marie-Christine BEDU, chef de cabinet. M. COTTET a souligné l'intérêt des concours portant sur la langue de la République, facteur de réussite pour la jeunesse. Claudine SABOUREAU et Danièle SENNEDOT ont assuré l'appui logistique pour proposer des rafraîchissements à tous les présents à l'issue de cette cérémonie à laquelle la presse locale a oublié d'envoyer un journaliste.

Le concours a été reconduit fin septembre 2018. Six nouvelles ayant été reçues, le jury procède actuellement aux corrections en vue d'une remise des récompenses si possible lors de la Semaine de la langue française et de la francophonie 2019.

9^e action : Organiser une animation lors de la venue de huit enseignants moldaves dans le Cher :

Gérard BROUSSAUD, coordinateur de « Solidarité laïque » pour le Cher, reçoit chaque année des professeurs moldaves qui enseignent le français dans leur établissement scolaire. Lors d'une réunion de tous ces enseignants et de leurs hôtes le 15 juin dans les locaux de la Fédération des œuvres laïques à Bourges, Philippe LEBLOND et Alain ROBLET ont proposé des animations autour de la langue française. Nous étions quatre représentants de notre association.

10^e action : Participer à la Fête des associations à Bourges :

Le dimanche 9 septembre, aux Rives d'Auron, de nombreux visiteurs ont été reçus et renseignés par Véronique BERGER, Marie-Pierre CLAUDE, Danièle SENNEDOT, Gérard BILLAULT, Gérard FOULEDEAU, Jacques FUSIER, Philippe LEBLOND, Jean-Pierre PINEAU et Alain ROBLET. Comme chaque année, notre pavillon d'exposition a reçu de nombreux visiteurs et notre livre « En français correct » a rencontré plusieurs acquéreurs.

11^e action : Participer au Salon littéraire à Saint-Amand-Montrond :

Les après-midi du samedi 22 septembre et du dimanche 23 septembre, et pour la deuxième année consécutive, notre association s'est rendue à Saint-Amand-Montrond pour participer au salon littéraire. Les visiteurs n'ont pas été très nombreux mais Gérard BROUSSAUD, Philippe LEBLOND et Alain ROBLET ont quand même pu vendre quelques exemplaires de notre livre « En français correct » et présenter notre association.

12^e action : Participer au Salon du livre à Henrichemont :

Pour la troisième année consécutive, le dimanche 18 novembre, un salon du livre a été organisé dans la salle communale polyvalente d'Henrichemont. Gérard BILLAULT, Patrick BRETON, Claude LANGLOIS,

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Philippe LEBLOND et Alain ROBLET ont réalisé un beau score de vente de notre livre et établi de nombreux contacts avec nos visiteurs.

13^e action : Rechercher des citations issues d'œuvres littéraires :

Comme les années précédentes, Véronique BERGER note des citations dans des cahiers et en fournit à la demande pour diverses actions. Cette année encore, quelques-unes ont été affichées dans notre pavillon d'exposition à la Fête des associations à Bourges.

Lors de l'assemblée générale du 27 janvier 2018, plusieurs propositions d'actions ont été évoquées pour les années à venir ; lors des réunions du conseil d'administration, il a été décidé de poursuivre l'amélioration de notre pavillon d'exposition lors de la Fête des associations à Bourges par l'acquisition de banderoles supplémentaires et de donner suite à deux actions nouvelles : l'invitation de Madame Leïla SLIMANI sous le pilotage de Raoul REICHENBACH et la proposition d'un jeu-concours dans un journal sous le pilotage de Philippe LEBLOND. Après sollicitation et réception de l'avis du conseil d'administration de DLF national, il a été décidé de proposer ce jeu-concours au journal Le Berry Républicain.



Le 24 mars, se tenait à Paris à l'assemblée générale de Défense de la langue française ; je m'y suis rendu pour représenter notre délégation. Philippe LEBLOND était également présent. Le rapport d'activités des délégations a montré que celle du Cher est la plus dynamique de toutes avec des actions très diverses et pour la plupart très originales.



Pour terminer, je signale qu'aux aides financières évoquées précédemment, s'ajoute la subvention accordée par la commune de Menetou-Salon, sous forme de mise à disposition gratuite de la salle dont nous profitons aujourd'hui. Je remercie également les membres du bureau de l'association « Les Amis de la principauté de Boisbelle-Henrichemont » qui nous ont prêté aimablement leur matériel de vidéo-projection pendant plusieurs années. Fin 2018, nous sommes devenus autonomes en faisant l'acquisition d'un vidéoprojecteur.

Je tiens donc à adresser un très grand remerciement à tous les organismes, collectivités et particuliers qui nous ont apporté leur aide et leur soutien, sous quelque forme que ce soit.



En conclusion, nous constatons que le programme d'actions envisagé lors de la dernière assemblée générale a été réalisé et même dépassé avec deux nouvelles actions décidées. Nos résultats ont été globalement satisfaisants et nous nous sommes montrés aussi dynamiques que les années précédentes. Aussi, j'adresse mes plus vifs remerciements à tous les membres de l'association qui n'ont pas ménagé leur temps, leur énergie, voire leurs moyens pour participer activement à la préparation, au lancement et au bon déroulement de nos actions en faveur de la langue française. Un très grand merci à vous tous, avec une mention particulière pour les membres du bureau qui m'épaulent.

Compte tenu de nos résultats, j'ose espérer que, lorsque l'ordre du jour abordera la proposition d'actions pour l'année 2019, vous accepterez que nous poursuivions ou reconduisions la plupart des activités en cours.

Je vous remercie de votre attention, et maintenant, je prie tous les membres qui sont à jour de leur cotisation de bien vouloir approuver le présent rapport moral, après réponse aux questions éventuelles que vous voudrez bien me poser.

Mesdames et Messieurs, vous avez la parole.

Le président,
Alain ROBLET